Vacances d'hiver : Inscrivez vos enfants et ados dès maintenant

C'est l'heure des inscriptions pour les vacances scolaires d'hiver !

Pour les enfants

Pour les **3-11 ans** (niveau écoles élémentaires), les enfants sont accueillis :

- du 19 février au 1er mars : voir programme des activités dans la rubrique "à télécharger"
- de 7h30 à 18h30
- à l'école J. Moulin de Ruoms et à l'ancien collège de Vallon Pont d'Arc.
- Un transport est assuré depuis l'accueil de loisirs de Saint-Maurice-d'Ardèche vers le centre de loisirs de Ruoms.
- inscription à la semaine

Pour les ados

Pour les **ados de 11 à 13 ans** :

- Du 26 février au 1er mars : voir programme des activités dans la rubrique "à télécharger"
- Accueil au P'tit centre à Ruoms
- De 7h30 à 18h30 (sauf mention contraire)
- Inscription à la journée possible

Pour les **ados de plus de 14 ans** :

- Du 19 février au 23 février : voir programme des activités dans la rubrique "à télécharger"
- Accueil au P'tit centre à Ruoms
- Inscription à la journée possible
- Accueil libre mardi de 16h à 18h et mercredi de 14h à 18h

Depuis septembre 2023, toutes les inscriptions se font de manière dématérialisée via le portail famille. Aucune inscription n'est effectuée par email ou téléphone.

- Votre enfant fréquente déjà les accueils de loisirs ? Votre espace est déjà créé sur le portail famille : vérifiez les informations avant de procéder à l'inscription
- Vous êtes une nouvelle famille ? Créez votre espace

N'hésitez pas à contacter le service pour toute question ou difficulté de connexion.

Cliquez ici pour vous connecter au portail famille

Les documents demandés (si non fournis en début d'année scolaire)

- Attestation d'assurance extra scolaire 2023-2024
- photocopie lisible des vaccins
- copie intégrale de l'acte de naissance (uniquement lors d'une première inscription)

L'inscription est validée quand le dossier est complet, lorsque les règlements sont à jour et que vous avez reçu un mail de confirmation.

Publié le mer 24/01/2024 - 15:45